

COMITE MEUSE DE BASKET

Compte rendu réunion du 17 octobre 2023

MEMBRES PRÉSENTS

Mmes : HABART - SPERLING - TETARD

Mrs CHARLIER – GABIN - MARC - LHUILLIER – TETARD

Absents excusés : M. SCHOTT

Invité : M. PICHON

A ce jour, le Comité comptabilise 941 licenciés

L'assemblée présente valide le compte rendu de la précédente réunion

ORDRE DU JOUR

INFORMATIONS DIVERSES

- Contrat d'apprentissage Eliott : une convention de mise à disposition sera signée entre le Comité et le club de Bar le Duc. Les modalités financières sont en cours de finalisation. Ainsi, le Comité pourra adresser une facturation au club.
- Dans le cadre de ses activités au sein du comité, Eliott sera amené à programmer divers événements avec les clubs :
 - tournoi nocturne (peut être fin janvier)
 - découverte du micro basket ; sous forme d'ateliers à prévoir avec les clubs qui le souhaiteront.
- Depuis quelques jours, le comité propose sur sa page Facebook un tournoi « eSport ». Prévu pour agrémenter les vacances de la Toussaint, à ce jour on ne note aucune inscription. Ce mode de jeu « Hoops » avec panier de basket, avait fait pas mal d'émules lors de sa première édition, lors du confinement.
- **RAPPEL** : les clubs qui engagent une ou plusieurs équipes dans un département limitrophe doivent **Impérativement signer une convention territoriale**. Celle ci doit être validée par le Comité.
- Remboursement pour les BF (brevets fédéraux) ; il convient de demander une fiche de frais aux candidats.
- Bracelets fidélisation : distribution en cours aux clubs qui les ont demandés. Gratuits en début d'opération, actuellement le coût est à la charge pour moitié aux clubs et au comité. Factures seront adressées aux clubs concernés.
- Licences « nouveaux actifs » gratuites : le comité remboursera aux clubs 23 €/licence : part du comité et de la ligue pour chaque licence « gratuite », la part de la fédération ayant déjà été remboursée. Cette saison le nombre de licences gratuites est passé à 15.

- Le comité envisage de proposer aux jeunes sélectionné(e)s de les emmener voir un match de Sluc Nancy.
- C'est le 15 décembre qu'aura lieu la prochaine réunion avec les Président(e)s de club. Elle aura sans doute lieu dans le secteur de Saint Mihiel.
- Il est proposé aux membres présents que les réunions aient lieu le deuxième mardi de chaque mois.

COMMISSION SPORTIVE

En matière de basket 5X5, le comité est en mesure de proposer des championnats pour les catégories U11 et U13 (mixte) ainsi que pour les seniors masculins. Pour permettre à l'ensemble des licenciés évoluant à un niveau départemental, le comité a décidé de proposer un championnat de basket 3X3. Celui sera visible très prochainement sur le site de la FFBB.

BASKET 3X3

Depuis plusieurs années le comité, par le biais de son référent 3x3 Théo TETARD, œuvre pour le développement de cette nouvelle discipline. L'an passé la mise en place de tournois mensuels a permis à beaucoup de licenciés (garçons et filles) de découvrir le basket 3X3.

Cette année c'est sous un nouveau format que cette pratique est proposée aux licenciés meusiens. En effet, le comité a soumis aux clubs la mise en place de championnats qui débiteront les 4&5 novembre.

Ces championnats concernent les catégories suivantes :

- Juniors Série U18 masculine
- Juniors Série U15 mixte
- Juniors Séries féminine a été défini. Elle ne pourra être en ligne compte tenu que 2 catégories sont mélangées (U13 & U15). Une équipe pourra être constituée d'une licenciée U15 et d'une licenciée U13 à condition que cette dernière soit surclassée.

Des formations sont prévues lors des rassemblements suivants :

- arbitrage sur le site de Verdun les 4 et 5 novembre 2023,
- Event Marquer sur le site de Souilly les 16 et 17 décembre 2023.

COMMISSION DES OFFICIELS

Concernant les fautes techniques : c'est la commission sportive qui renseigne les catégories G1 et G2. Les arbitres doivent tenir compte des intitulés et formuler avec précision l'objet de la faute technique.

Pour exemple : Ignorer les avertissements donnés par l'arbitre (la CS note G1)

Simuler d'avoir été victime d'une faute (la CS note G2)

Le tableau récapitulatif a été adressé par mail à l'ensemble du corps arbitral, en début de saison.

Pacte Officiels#TousEngagés : pour cette saison, 20 stagiaires sont inscrits pour la formation « arbitre départemental ». La formation débutera le 21 octobre dans nos locaux. A cette occasion, un sac leur sera remis avec un livret, un tee shirt et un sifflet.

Il est demandé aux clubs d'inscrire leurs stagiaires arbitres et OTM à la formation qui sera proposé lors du CIC qui se déroulera en Meuse, pendant les vacances de « Noël ».

Principes politiques / réglementaires

Les **commissions sportives compétentes** doivent confirmer toutes les fautes techniques et disqualifiantes sans rapport infligées aux licenciés sur le logiciel FBI (à l'exception des fautes B) dans le délai maximum **de 15 jours après la rencontre concernée**

NOTA : L'enregistrement doit bien identifier la nature de la faute technique (**G1** ou **G2**) ou disqualifiante sans rapport.

Groupe G1	Groupe G2
Ignorer les avertissements donnés par les arbitres	Obstruer la vision du jeu d'un adversaire en agitant/maintenant ses propres mains devant ses yeux,
S'adresser et/ou communiquer de façon irrespectueuse avec les arbitres, le commissaire, si présent, les officiels de table, les adversaires ou les personnes autorisées à s'asseoir sur les bancs d'équipe	Retarder le jeu en touchant délibérément le ballon après qu'il est passé à travers le panier ou en empêchant une remise en jeu ou un lancer-franc d'être effectué rapidement ou en revenant tardivement sur le terrain pour commencer la rencontre ou la seconde mi-temps
Agacer ou narguer un adversaire	Balancer des coudes avec excès,
Toucher un arbitre ou un officiel	Simuler d'avoir été victime d'une faute
Maltraiter le matériel : table, banc, chaise, bouteille, plaquette coach	S'accrocher à l'anneau de telle façon que le poids du joueur est supporté par l'anneau à moins que le joueur s'accroche à l'anneau momentanément après un smash ou, selon le jugement de l'arbitre, il essaie d'éviter une blessure ou de blesser un autre joueur
User d'un langage ou de gestes susceptibles d'offenser ou d'exciter les spectateurs,	Pour un défenseur, commettre un « Goaltending » (empêcher illégalement le ballon d'atteindre le panier) lors du dernier lancer-franc

COMMISSION TECHNIQUE

Le comité a décidé de doter de nouvelles tenues, les équipes qui représentent notre département. Nous attendons l'envoi de devis pour concrétiser cette achat.

Challenge « Benjamins » : il permet aux garçons et aux filles né(e)s en 2011 ou 2012 de participer à des tests d'adresse et de dextérité organisés par la FFBB sur tout le territoire à travers 4 épreuves : Marine Johannes, Victor Wembanyama, Ilana Rupert et Evan Fournier. Notons que la FFBB a décidé de modifier le nom des épreuves du challenge !

CIC : prévu durant les vacances scolaires de Noël sur le secteur du Grand Verdun, Christine Habart a été informée que la CAGV a une nouvelle fois décidé de fermer ses gymnases à cette période.

Verdun est une commune labellisée « terre de jeux », label qui valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs administrés.... Aussi Christine va rencontrer le Maire de Verdun (et Président de la CAGV) pour aborder ce point avec lui et voir s'il n'y a pas moyen de changer cette décision. (Réponse : les gymnases seront accessibles!)

La salle n'étant pas libre le mardi, la prochaine réunion aura lieu le mercredi 15 novembre
à Bar le Duc